

QUAND 2011 SIGNIFIE 2010 : VOYAGE DANS L'UNIVERS DES IFRS

Le passage aux Normes internationales d'information financière (IFRS) à compter du 1^{er} janvier 2011 pour les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes aura lieu sans nul doute! Il faut donc que votre organisation se prépare à établir ses états financiers annuels et intermédiaires des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011, conformément aux IFRS.

Comment se peut-il que 2011 signifie 2010? C'est tout simplement que, dans le cas des organisations dont l'exercice se termine le 31 décembre 2009, les premières données en IFRS devront être recueillies à compter du 1^{er} janvier 2010. C'est dans moins de huit mois! Pour 2010, les informations devront être recueillies à la fois selon les PCGR canadiens actuels et les IFRS. Les rapports financiers devront être préparés selon les IFRS dès le premier trimestre 2011 et comprendre les données comparatives de 2010 établies conformément à ce référentiel.

Nombre d'entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes sont des sociétés ouvertes et elles ont donc fourni les premières informations sur leur plan de passage aux IFRS dans leur rapport de gestion, tel qu'il est demandé dans l'*Avis 52-320 du personnel des Autorités canadiennes en valeurs mobilières*. Votre organisation a-t-elle élaboré et commencé à mettre en œuvre son plan de passage aux IFRS? Dans ce plan, une personne devrait être désignée pour suivre les modifications que l'IASB propose d'apporter aux normes qui affectent votre organisation et qui sont susceptibles de changer d'ici la fin de 2011. Vous pouvez consulter le document intitulé *Quels IFRS devra-t-on vraisemblablement appliquer lors du basculement au Canada en 2011?* sur www.cnccanada.org.

Vous devriez songer non seulement aux données à recueillir pour répondre aux critères de comptabilisation et d'évaluation des IFRS applicables à votre organisation, mais aussi à celles qui sont nécessaires pour satisfaire aux obligations d'information des IFRS. Certaines entreprises européennes ont malheureusement attendu à la dernière minute, c'est-à-dire lors du basculement même, pour s'occuper des informations à fournir. Selon de nombreux avis, il est recommandé de préparer une maquette des informations à fournir selon les IFRS avant 2010.